DOCUMENT RESUME

ED 277 222 FL 016 151

AUTHOR Roulet, Eddy
TITLE Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation (Exchanges, Interventions, and Speech Acts in the Structure of Conversation).
PUB DATE 82
NOTE 26p.; In: Enkvist, Nils Erik, Ed. Impromptu Speech: A Symposium. Papers Contributed to a Symposium on Problems in the Linguistic Study of Impromptu Speech (Abo, Finland, November 20-22, 1981); see FL 016 148.
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142) -- Speeches/Conference Papers (150)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Connected Discourse; Dialogs (Language); *Discourse Analysis; *Interaction; *Interpersonal Communication; Language Patterns; Language Research; Language Usage; Linguistic Theory; Models; Oral Language; Pragmatics; *Research Methodology; *Speech Acts; Spontaneous Behavior; Vertical Organization
IDENTIFIERS *Spontaneous Speech

ABSTRACT

Early speech-act theorists studied isolated speech acts, often in terms of single sentences invented by the investigator, an approach that had obvious limitations. It is now known that speech acts ought to be investigated by looking at utterances in their full interactional context. A hierarchical model of the structure of conversation that is sensitive to interactional parameters in real-life dialogue accomplishes this. It distinguishes three types of illocutionary functions: initiating, initiating and reactive at the same time, and reactive. The first of these is the one that orders or sets the exchange. The third type allows the exchange to be closed or completed. In the model, the interaction of the three types of functions within an exchange is characterized by their subordinate and coordinate relationships. This permits description of the constituent parts of the speech act and their roles in the regulation of the interaction. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED277222

Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation*

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

● This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

□ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

ENKvist

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Eddy Roulet
Universite de Geneve

*Le lecteur trouvera une version beaucoup plus elaboree de cet article, ainsi que d'autres contributions de chercheurs de Geneve, dans le no 44 des ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE (Paris, Didier, 1981) intitule L'analyse de conversations authentiques.

FL 016 151

BEST COPY AVAILABLE

Eddy Roulet
Université de Genève

Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation*

Abstract: Early speech-act theorists used to study isolated speech acts, often in terms of single sentences invented by the investigator. Their work led to interesting observations but also suffered from obvious limitations. We now know that speech acts ought to be investigated by looking at utterances in their full interactional context. This paper attempts to set up a hierarchic model of the structure of conversation which is sensitive to interactional parameters appearing in real-life dialogue.

La théorie des actes de langage, d'Austin et de Searle aux linguistes travaillant sur l'énonciation, s'est longtemps centrée sur l'étude d'actes de langage isolés, à partir d'exemples forgés par les chercheurs. Cette approche a conduit à des hypothèses intéressantes, en particulier sur les relations entre la structure de l'énoncé et la force illocutoire de l'acte qu'il réalise (voir Cole & Morgan 1975 et le No 32 de COMMUNICATIONS). Elle présente néanmoins de sévères limitations, relevées par Wunderlich (1979), et de nombreux linguistes aujourd'hui, sous l'influence d'ethnométhodologues comme Goffman et Sacks, s'efforcent de resituer l'étude des actes de langage dans les domaines plus larges de l'interaction en face à face et de la structure de la conversation (voir en particulier Labov & Fanshel 1977).

Nous allons esquisser tentativement, à partir de quelques principes simples, un modèle hiérarchique de la structure de la conversation, qui permettra de repérer des constituants à plusieurs niveaux et différents types de relations. Rappelons que, pour Goffman (1973, 1974), l'interaction sociale est guidée principalement par le souci des participants de ne pas perdre la face. Or, comme l'ont montré Brown et Levinson (1978), tout acte illocutoire, qu'il s'agisse d'une assertion ou d'une requête, constitue une menace potentielle

---

* Le lecteur trouvera une version beaucoup plus élaborée de cet article, ainsi que d'autres contributions de chercheurs de Genève, dans le no 44 des ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE (Paris, Didier, 1981) intitulé *L'analyse de conversations authentiques*.

pour la face des interlocuteurs. Si je dis à mon voisin, dans la salle d'attente de dentiste *Il fait vraiment chaud aujourd'hui* ou *Est-ce que vous avez fini de lire le Monde?*, je crée tout à la fois une menace potentielle pour ma face, car mon voisin peut m'ignorer ou me rabrouer, récusant ainsi mon droit à la parole et me plaçant dans une situation pour le moins embarrassante, et une menace pour la face de mon interlocuteur, car j'empiète sur son territoire et le mets dans la situation de réagir, positivement ou négativement, alors qu'il s'en tenait à un comportement d'évitement. Ce caractère intrinsèquement menaçant de tout acte dans l'interaction sociale a entraîné, selon Goffman, le développement de processus de *figuration* (*face work*), qui visent précisément à neutraliser ces menaces potentielles pour les faces des participants. Or, ces processus déterminent dans une large mesure un modèle de structure de la conversation à deux niveaux: *échange* et *intervention*, et influencent à un troisième niveau la réalisation des *actes de langage*.

Mon intervention inopinée dans la salle d'attente introduit une rupture dans l'équilibre interactionnel, marqué par le silence de part et d'autre, qui y régnait. Cet équilibre ne peut être rétabli que par une intervention de l'interlocuteur ou une série d'interventions du locuteur et de l'interlocuteur; l'ensemble des interventions, de la rupture au rétablissement de l'équilibre, constitue un *échange*. On peut distinguer, avec Goffman (1974), deux types fondamentaux d'échange: les *échanges confirmatifs*, qui visent simplement à entretenir ou à confirmer une relation établie, et les *échanges réparateurs*, qui visent à neutraliser les effets potentiellement menaçants d'une intervention pour la face de l'interlocuteur. L'échange confirmatif, dont l'exemple le plus courant est l'échange de salutations, est généralement formé de deux interventions:

A: *Bonjour, Monsieur.*
B: *Bonjour.*

L'échange réparateur comprend en revanche généralement une intervention de l'interlocuteur visant à satisfaire cette requête et une nouvelle intervention du locuteur visant à évaluer la manière dont sa requête est satisfaite; par exemple:

A: *Tu peux me passer le pain?*

B: *Volontiers.*
A: *Merci.*

Nous pouvons donc faire l'hypothèse, avec Goffman, qu'une conversation se présente toujours comme un échange ou une succession d'échanges, constitués généralement de deux ou de trois interventions.

Les processus de figuration déterminent la structure de l'échange à un deuxième niveau. La requête que j'adresse à mon interlocuteur sera plus aisément satisfaite si je la prépare et si je la justifie, car ces actes contribuent à neutraliser la menace potentielle que comporte la requête isolée. Par conséquent, généralement, le premier constituant d'un échange réparateur ne sera pas un acte isolé, mais une intervention, ici une intervention de requête, formée d'un acte central, que nous appellerons *acte directeur d'intervention*, et d'actes subordonnés à celui-ci, de préparation et de justification. Il peut arriver naturellement, comme dans les deux échanges élémentaires ci-dessus, qu'une intervention ne soit constituée que d'un seul acte, mais c'est un cas particulier de la structure générale.

Nous pouvons dès lors poser, pour toute conversation, une structure à trois niveaux hiérarchiques: échange, intervention et acte de langage, selon le schéma suivant (le nombre et la position des actes subordonnés ne sont pas pertinents):

ECHANGE	INTERVENTION DIRECTRICE	acte subordonné
		acte directeur
		acte subordonné
	INTERVENTION	acte subordonné
		acte directeur
		acte subordonné
	INTERVENTION	acte subordonné
		acte directeur
		acte subordonné

Les interventions remplissent manifestement les fonctions illocutoires, identifiées par une paraphrase à l'aide d'un verbe performatif (cf. Roulet 1978), qu'on attribue d'habitude seulement aux actes; un échange peut être formé d'une intervention de requête, suivie d'interventions d'acceptation et de remerciement. On distinguera les fonctions illocutoires *initiatives*, comme l'assertion, la demande d'information ou la requête, qui occupent la première intervention, des fonctions illocutoires à la fois *réactives et initiatives*, comme l'acceptation, le refus ou la demande de confirmation, qui occupent la deuxième intervention, et des fonctions illocutoires *réactives*, comme l'évaluation et le remerciement, qui occupent la troisième intervention et permettent de clore l'échange. L'intervention de fonction illocutoire initiative, généralement la première, commande les autres; nous l'appellerons *intervention directrice d'échange*. On distinguera bien l'intervention directrice d'échange, ici l'intervention de requête par rapport à l'acceptation et au remerciement, de *l'acte directeur d'intervention* défini précédemment, à savoir l'acte de requête par rapport aux actes de préparation et de justification.

Il reste à définir, pour bien saisir la structure de l'ensemble, un type de relation entre les constituants qui est ignoré par la théorie classique des actes de langage. Examinons l'intervention de requête suivante:

a. Je ne connais pas bien Genève;
b. est-ce que vous pouvez m'indiquer une bonne librairie,
c. car je cherche un livre sur Calvin?

On observe ici deux actes de langage qui, d'un point de vue illocutoire, sont des actes d'information. Cette caractérisation illocutoire, qui rend compte de la fonction de l'acte isolé, est manifestement insuffisante pour rendre compte de la fonction de chacun de ces actes dans l'intervention. D'où la nécessité, démontrée par Aston (1977), d'introduire à côté de la caractérisation illocutoire des actes de langage, une caractérisation *interactive*. Si *a* et *c* sont bien des actes illocutoires d'information, ce sont surtout, par rapport à l'acte directeur de l'intervention, la requête *b*, des actes interactifs de préparation et de justification. Deux observations sont à noter à ce propos:

1. les actes exerçant une fonction interactive semblent perdre leur force illocutoire initiative; contrairement à l'acte directeur, ils ne contraignent pas l'interlocuteur à prendre position;

2. les fonctions interactives, contrairement aux fonctions illocutoires, ne sont pas paraphrasables par un verbe performatif, ce qui confirme la pertinence de la distinction.

Les fonctions interactives établissent une relation de subordination par rapport à l'acte directeur. On peut observer aussi des relations de coordination entre des actes (voire des interventions) de fonctions illocutoires ou entre des actes de fonctions interactives. Nous y reviendrons.

Ce modèle de structure de la conversation esquissé, essayons de l'appliquer à une conversation authentique entre un garçon et un employé à un guichet de gare:

G. *B'jour m'sieur. J'voudrais aller à B eh, l'mercredi après-midi; pour arriver à 6 h. là-bas, quel train faut-il prendre?*
E. *Tu vas où?*
G. *A C.*
E. *A C. Oh la la . . . Y a pas une bonne correspondance. Faudrait . . . Faudrait partir d'ici à 4 h. moins l'quart, et puis changer à B, partir d'B à 5 h. moins l'quart . . . Ça fait à C déjà 5 h., 5 h. 5.*
G. *Ouais, y en a pas plus tard?*
E. *Non, non . . . après, après, ça fait 7 h.*
G. *Ouais, bon, tant pis, j'prendrai ç'ui-là! Au r'voir!*

Si on laisse de côté les échanges confirmatifs tronqués de salutations réalisés par *B'jour M'sieur* et *Au r'voir!*, on distinque aisément un grand échange réparateur, constitué par trois interventions de demande d'information, de réponse et d'évaluation, selon le schéma suivant:

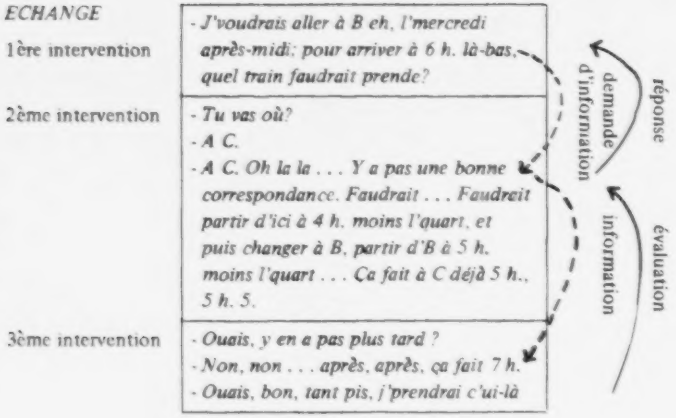
ECHANGE
1ère intervention
- J'voudrais aller à B eh, l'mercredi après-midi; pour arriver à 6 h. là-bas, quel train faudrait prende?
2ème intervention
- Tu vas où?
- A C.
- A C. Oh la la . . . Y a pas une bonne correspondance. Faudrait . . . Faudreit partir d'ici à 4 h. moins l'quart, et puis changer à B, partir d'B à 5 h. moins l'quart . . . Ça fait à C déjà 5 h., 5 h. 5.
3ème intervention
- Ouais, y en a pas plus tard ?
- Non, non . . . après, après, ça fait 7 h.
- Ouais, bon, tant pis, j'prendrai c'ui-là
demande d'information
réponse
information
évaluation

Au niveau le plus élevé, celui de l'échange, la première intervention joue le rôle d'intervention directrice d'échange, avec une fonction illocutoire initiative, marquée par une flèche traitillée, de demande d'information. La deuxième intervention a à la fois une valeur illocutoire réactive, marquée par une flèche pleine, de réponse et une valeur illocutoire initiative d'information. La troisième a une valeur illocutoire d'évaluation, permettant de clore l'échange.

La première intervention est formée d'un acte illocutoire d'information, qui a une fonction interactive, marquée par une flèche pointillée, de préparation, et d'un acte directeur illocutoire de demande d'information, selon le schéma suivant:

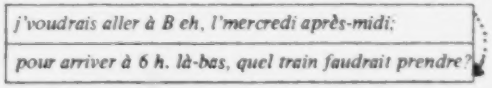

La structure de la deuxième intervention est plus complexe. On y repère une séquence d'actes directeurs d'information coordonnés, qui reprend le *faudrait* de la demande d'information: *Faudrait . . . Faudrait partir d'ici à 4 h. moins l'quart et puis changer à B, partir d'B à 5 h. moins l'quart . . .* et *Ça fait à C déjà 5 h., 5 h. 5.*

Quant à la première partie de l'intervention, celle qui précède l'acte directeur, elle présente manifestement la structure typique de l'échange réparateur, comme l'indique le schéma suivant:

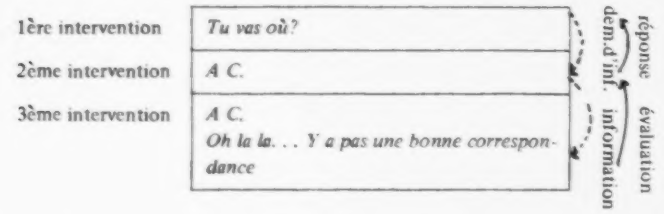

Il faut donc admettre qu'un échange peut être constituant d'une intervention, nous parlerons alors d'échange enchâssé, et que celui-ci remplit globalement, par rapport à l'acte directeur de l'intervention auquel il est subordonné, une fonction interactive, ici de préalable. Nous obtenons ainsi, pour la deuxième intervention, la structure suivante, où apparaissent toutes les fonctions illocutoires et interactives aux niveaux de l'intervention et de l'échange enchâssé (le traitillé sépare les actes coordonnés):

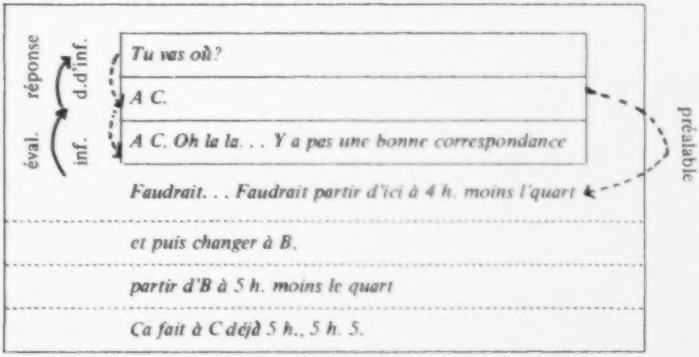
éval.
réponse
inf.
d.d'inf.
Tu vas où?
A C.
A C. Oh la la. . . Y a pas une bonne correspondance
préalable
Faudrait. . . Faudrait partir d'ici à 4 h. moins l'quart
et puis changer à B.
partir d'B à 5 h. moins le quart
Ça fait à C déjà 5 h., 5 h. 5.

La troisième intervention présente aussi une structure complexe, avec un échange enchâssé de type réparateur, qu'on reconnaît aisément dans la séquence:

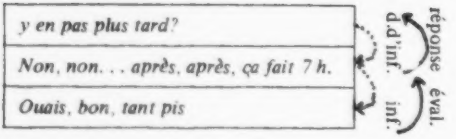

L'acte directeur de cette troisième intervention est certainement l'acte illocutoire d'information *j'prendrai ç'ui là!*. Par rapport à celui-ci l'échange enchâssé a globalement une fonction interactive de préalable quant au *Ouais*, il a une fonction illocutoire réactive de suspension de l'évaluation. On obtient ainsi la structure suivante:

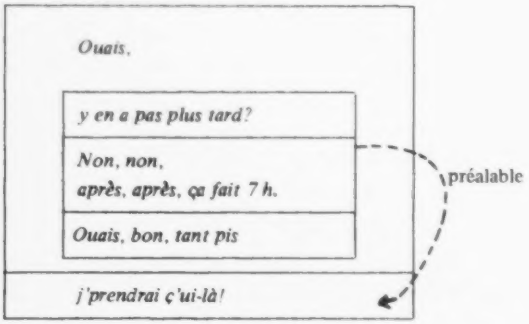

A noter que l'échange enchâssé dans l'intervention est constitué lui-même d'interventions; celles-ci peuvent se réduire chacune à un acte, comme c'est le cas pour la plupart d'entre elles dans les deux échanges enchâsses ci-dessus; elles peuvent naturellement être constituées de plusieurs actes, comme l'intervention de réponse:

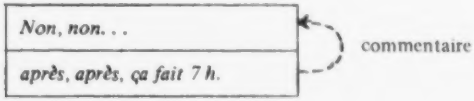

où l'acte directeur d'information *Non, non. . .* (= il n'y en a pas) est suivi d'un acte illocutoire d'information qui a une fonction interactive de commentaire.

La structure de base de l'échange peut subir des complications importantes non seulement parce qu'un échange, ainsi que nous l'avons vu dans l'exemple précédent, peut être enchâssé dans une intervention, mais surtout parce que certaines interventions de fonction illocutoire réactive ne constituent pas des clôtures satisfaisantes. C'est le cas en particulier quand l'intervention se limite à une simple prise en compte de la parole de l'autre (*Hmm!*, *ouais*...), quand elle marque un refus ou quand elle est interrompue. Ces types d'interventions, qui ne constituent pas des réactions satisfaisantes à l'intervention initiative, conduisent à une relance de l'échange par l'un ou par l'autre des protagonistes, généralement par le premier locuteur, jusqu'à ce que l'interlocuteur exécute une intervention réactive satisfaisante, susceptible de clore l'échange ou de conduire à la clôture de celui-ci.

On observe ainsi, à côté de l'échange réparateur standard que nous représentons par le schéma suivant (où les lettres indiquent les interlocuteurs et le nombre l'échange) :

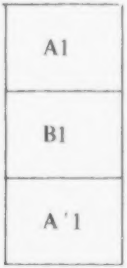

des échanges plus complexes. Ainsi, si l'intervention de B est une simple prise en compte du type *Hm!* ou *Ouais*, ne constituant pas une réaction pleinement satisfaisante à la première intervention de A, ce que nous indiquerons par des parenthèses, (B), on observe fréquemment un échange enchâssé de justification de la prise en compte partielle ou de demande de précision, qui conduit à une relance, indiquée entre crochets droits, [A], ou à une spécification, marquée entre barres obliques, /A/, de l'acte initial, suivie alors d'une réaction pleinement satisfaisante, qui aboutit à la troisième intervention clôturant l'échange. On obtient en première approximation le schéma suivant:

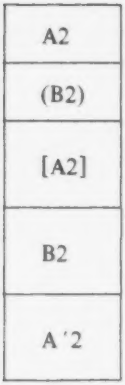

Mais cette structure plus complexe oblige à préciser la notion d'intervention. Nous considérons qu'une intervention constitutive d'échange, de fonction illocutoire initiative, n'est pas close tant qu'elle n'a pas été satisfaite par l'intervention suivante; l'intervention A2, non satisfaite par la simple prise en compte (B2), est relancée, ou se poursuit, dans [A2]. A l'inverse, l'intervention de fonction illocutoire réactive achevée (satisfaisant la précédente), ici B2, a déjà commencé par la simple prise en charge (B2). On observe ainsi que les deux interventions ne se succèdent pas simplement, en restant séparées, comme dans l'échange standard: elles sont enchevêtrées, ce que nous représenterons par le schéma suivant (ou la ligne traitillée sépare deux interventions partielles qui ne sont pas des frontières d'interventions achevées) :

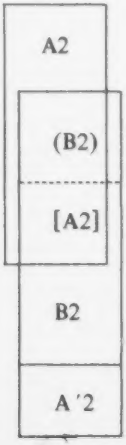

L'intervention d'un locuteur peut donc comprendre, non seulement des échanges subordonnés faisant intervenir les deux interlocuteurs, ainsi que nous l'avons vu dans la première conversation, mais aussi des fragments (simple prise en compte, intervention interrompue, objection) de l'intervention de l'interlocuteur.

La structure de l'échange se complique encore quand la deuxième intervention est un refus, une réfutation ou un rejet, ce que nous indiquerons par le signe –, –B; en effet, ce type de réaction ne conduit pas généralement à la clôture de l'échange. Le locuteur va tenter fréquemment de récuser l'objection qui lui est faite, récusation que nous noterons par un +, +A, et de relancer l'intervention initiale, [A], relance qui conduira peut-être cette fois à une acceptation, B, conduisant à la clôture de l'échange, A'.

On a le schéma:

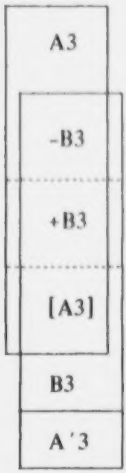

Il arrive aussi fréquemment qu'une intervention soit interrompue par l'autre interlocuteur – ce que nous noterons par une barre oblique, B/–, qui relance ou spécifie immédiatement sa première intervention. Voir le schéma :

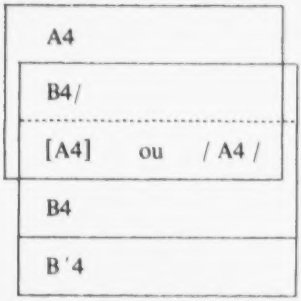

Ces quelques schémas de base, dont la liste est loin d'être exhaustive, peuvent naturellement se combiner de multiples manières et aboutir à des structures d'échange extrêmement complexes, comme le montrera l'analyse de la conversation authentique suivante, entre un libraire et un jeune client (nous notons dans la transcription les paroles qui sont prononcées simultanément par les deux interlocuteurs):

L. *Monsieur bonjour*
C. ***Bonjour Monsieur**, Est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES D'OSCAR WILDE?*
L. *OSCAR WILDE. . . En français ?*
C. ***Heu**. . . oui.*
L. ***Bon**. . .*
C. ***S'il vous plaît!***
L. *Dans quelle collection?*
C. ***J'sais pas**. . . heu. . . c'que vous avez.*
L. ***Bon*** (il cherche au rayon). *Cher Monsieur, j'ai rien.*
C. ***Vous avez rien** ?*
L. ***Non**, j'ai rien. Faut que j'vous commande.*
C. ***Hmm**, Ça va. . . ?*
L. ***Alors**, ça doit exister en FOLIO.*
C. ***En FOLIO** !*
L. ***Sauf** erreur. J'vais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite. WILDE, alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE ET AUTRES CONTES. Voilà.*
C. *Voilà.*
L. *Oui, alors, ils ont pris simplement un titre – c'est traduit par LACK, ouais – ben voilà, c'est les contes de WILDE.*

C. *Par contre. . .*

L. ***En en** LIVRE DE POCHE, j'crois qu'il existe aussi un titre en POCHE tout court, POCHE CLASSIQUE, WILDE, LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, LA BALLADE DE LA GEOLE DE READING, L'ARTISTE EN PRISON, ouais ça c'est le, c'est les, les écrits heu de prison et LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, ça c'est, le petit roman, alors en fait c'est dans FOLIO que vous trouvez.*

C. *Hmm. . . Non, parce que c'est juste pour un conte, pis ch'sais pas s'il y est pas là d'dans heu. . .*

L. *Bien. S'il est pas là-d'dans, ben c'est pas grave, parce qu'moi j'peux l'avoir **heu j'le**. . .*

C. ***C'est vrai**.*

L. *garderai pour l'stock. Alors, vous r'passez mardi **heu, vous**. . .*

C. ***Ouais, ouais.***

L. *r'gardez ça, on r'garde ça ensemble, pis **si ça vous**. . .*

C. ***Parce que c'est**. . .*

L. *convient pas heu, c'est pas **grave du tout**.*

C. ***Y a juste un** conte que j'dois mettre en scene, **alors**. . .*

L. ***Ouais**, ouais, d'accord. Ben, on r'gardera ça ensemble, mardi après-midi, d'accord ?*

C. *Ouais, ouais, d'accord.*

L. *Parfait.*

C. ***Vous**. . .*

L. ***OK**, j'le commande ?*

C. ***Vous** réservez comme ça ?*

L. *Oui.*

C. *D'accord. Merci beaucoup.*

L. *Au r'voir Monsieur, merci.*

C. *Au r'voir Monsieur. Ça va, ça. . . environ m'faire, vers combien ?*

L. *Ça vous r'viedra, ou ça vous r'viedrait. . . oufsfe. . . quatre francs.*

C. *Bon. D'accord alors. Merci.*

L. *Au r'voir.*

C. *Merci beaucoup.*

On peut distinguer dans cette conversation, outre les échanges de salutations du début et de la fin, deux grands échanges ayant pour thèmes l'achat, puis la commande d'un ouvrage, qui présentent une structure assez complexe. A la

demande d'information / requête *Est-ce que vous avez. . . ?*, la prise en compte *OSCAR WILDE* n'apporte pas une réponse satisfaisante pouvant conduire à la clôture de l'échange; elle conduit à un échange enchâssé de complément d'information qui est subordonné interactivement à la réponse, et à une spécification par le client de l'acte initial à l'aide du marqueur indicatif *s'il vous plaît* (cf. Roulet 1980a). La réponse à cet acte de requête est elle-même précédée d'un deuxième échange subordonné, à fonction interactive de préalable, et suivie d'un autre échange subordonné, à fonction interactive de renforcement.

On obtient ainsi le schéma suivant, dans lequel nous utilisons tous les instruments présentés jusqu'ici, pour décrire la structure des deux premiers échanges de cette conversation :

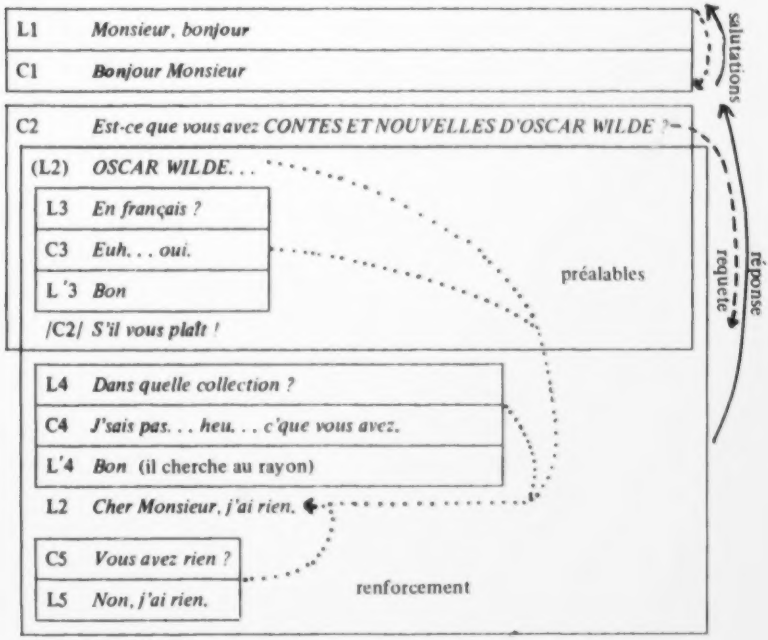
L1 Monsieur, bonjour
C1 Bonjour Monsieur
salutations
C2 Est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES D'OSCAR WILDE ?
(L2) OSCAR WILDE. . .
L3 En français ?
C3 Euh. . . oui.
L'3 Bon
préalables
/C2/ S'il vous plaît !
réponse
requête
L4 Dans quelle collection ?
C4 J'sais pas. . . heu. . . c'que vous avez.
L'4 Bon (il cherche au rayon)
L2 Cher Monsieur, j'ai rien.
C5 Vous avez rien ?
L5 Non, j'ai rien.
renforcement

On retrouve aisément dans ce schéma les deux premières interventions caractéristiques de l'échange réparateur: C2 et L2 (mais enchevêtrées car elles incluent les interventions qui ne se suffisent pas à elles-mêmes (L2)

et /C2/) et on peut repérer les différentes relations illocutoires initiatives et réactives entre les constituants des interventions. La troisième intervention caractéristique de l'échange réparateur, l'évaluation, n'apparaît pas, pour la raison sans doute que l'auteur de la deuxième intervention, ne pouvant satisfaire à la demande d'achat, enchaîne tout de suite en ouvrant un nouvel échange, d'offre de commande.

Ce troisième échange est particulièrement long: en effet, il comporte de nombreux échanges enchâssés et présente la plupart des types d'interventions partielles inventoriés précédemment; en outre, il inclut des interventions de nature argumentative constituées de plusieurs actes subordonnés interactivement à un acte directeur de conclusion: formulation d'hypothèse, d'arguments, opérations de vérification, etc., alors que les interventions des interactions examinées précédemment ne comportaient qu'un ou deux actes, accompagnés éventuellement d'échanges enchâssés. La première intervention du septième échange commence par la formulation d'une hypothèse marquée par la présence du *devoir* épistémique: *Alors, ça doit exister en FOLIO*; cet acte initial n'est pas l'acte directeur d'intervention, car la formulation de l'hypothèse est subordonnée interactivement à la conclusion: *alors en FOLIO y a. . . voilà*. De même, la présence du marqueur indicatif d'acte interactif *d'ailleurs* dans *J'vais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite* montre nettement que cet énoncé introduit un argument, s'ajoutant à d'autres arguments implicites (cf. Ducrot & al. 1980), en faveur de la conclusion. Enfin, *WILDE* est la verbalisation d'une opération de vérification orientée vers la conclusion. Pour marquer la différence entre acte directeur et actes subordonnés dans une intervention, nous indiquerons l'acte (ou la séquence d'actes) subordonné(s) par une minuscule: l7, par opposition à L7.

Si on tient compte en outre de la présence d'un échange enchâssé subordonné interactivement à la formulation de l'hypothèse, la structure interne de la première partie de l'intervention L7 se présente ainsi:

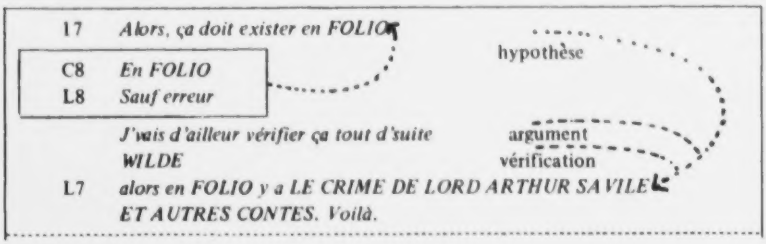
l7 Alors, ça doit exister en FOLIO
C8 En FOLIO
L8 Sauf erreur
hypothèse
J'vais d'ailleur vérifier ça tout d'suite
WILDE
argument
vérification
L7 alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE ET AUTRES CONTES. Voilà.

On peut montrer aisément que la relance de l'intervention argumentative qui commence par *et en LIVRE DE POCHE* présente une structure analogue, mais nous ne développerons pas davantage ici l'étude de la structure interne de l'intervention.

Mais revenons à la structure globale de l'échange de commande. Il est ouvert par la constatation de la nécessité de commander l'ouvrage, qui est aussi implicitement une offre de commande: *Faut que j'vous commande.* Celle-ci n'est prise en compte que partiellement par le *Hm !* du client, sans doute parce qu'elle est insuffisamment précise. D'où la nécessité pour le libraire d'ouvrir un échange enchâssé de détermination des modalités de la commande, qui va de *Alors, ça doit exister en FOLIO* jusqu'à *Parfait.* L'entente ainsi réalisée sur les modalités de la commande permet de conclure à la nécessité de commander effektivement: *OK j'le commande*, qui relance la constatation /offre de commande initiale. Après un échange subordonné de demande de précision qui a une fonction interactive de préalable, l'acceptation du client clôt l'échange. On a la structure suivante:

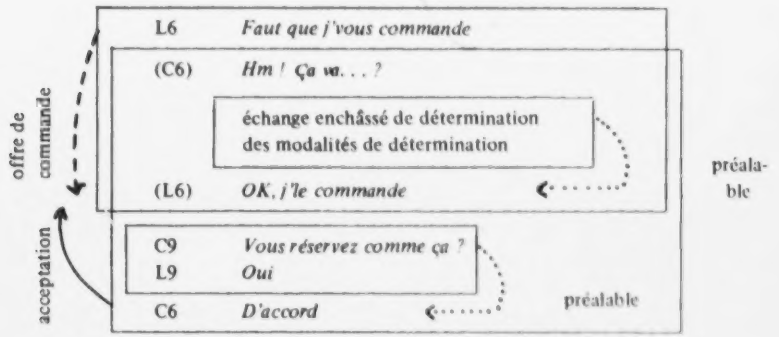

Mais examinons maintenant de manière plus détaillée la structure de l'échange enchâssé de détermination des modalités de la commande, qui illustre les différents types de prises en compte partielles et de relance inventoriés précédemment. Il s'ouvre par l'intervention du libraire, déjà analysée, aboutissant à la conclusion de commander tel volume de FOLIO. Cette conclusion n'est que partiellement prise en compte par le *Voilà* du

client (sans doute parce que le titre ne correspond pas tout à fait à ce qu'il a demandé: *Les* Contes de WILDE). Cela contraint le libraire à relancer son intervention argumentative pour aboutir à la conclusion plus précise: *ben voilà, c'est LES CONTES DE WILDE.* Cette conclusion réitérée faisant l'objet d'une amorce d'objection: *Par contre* . . ., le libraire est contraint de relancer son intervention argumentative en envisageant d'autres hypothèses et vérifications, qui aboutissent à une réaffirmation de la conclusion, marquée par *alors en fait.*

Le client réagit cette fois par une prise en compte partielle *Hm...*, suivie d'un refus, accompagné d'un acte subordonné à fonction interactive de justification (marquée par *parce que*). Le client ne peut se satisfaire de l'ouvrage proposé, parce qu'il craint que le conte désiré n'y figure pas. Le libraire récuse cette objection en signalant la possibilité de vérifier la présence du conte recherché dans le recueil à la réception de l'ouvrage. Ne pouvant aboutir à une entente sur une des modalités de la commande: l'identification de l'ouvrage sur catalogue, il relance l'échange en en abordant une autre: la possibilité de vérification *de visu* au magasin: *Alors, vous r'passez mardi. . .* A cette proposition répond une répétition de l'objection: *Y a juste un conte. . .*, qui contraint le libraire à une répétition de sa prise en compte, suivie de la relance de l'offre de vérification *de visu*: *Ben, on r'gard'ra ça ensemble mardi après-midi, d'accord ?* Cette offre, dont le caractère pressant est marqué par *d'accord ?* est enfin acceptée, ce qui conduit à la clôture de ce très long échange enchâssé par l'évaluation: *Parfait.*

On obtient ainsi pour cet échange la structure de la page suivante:

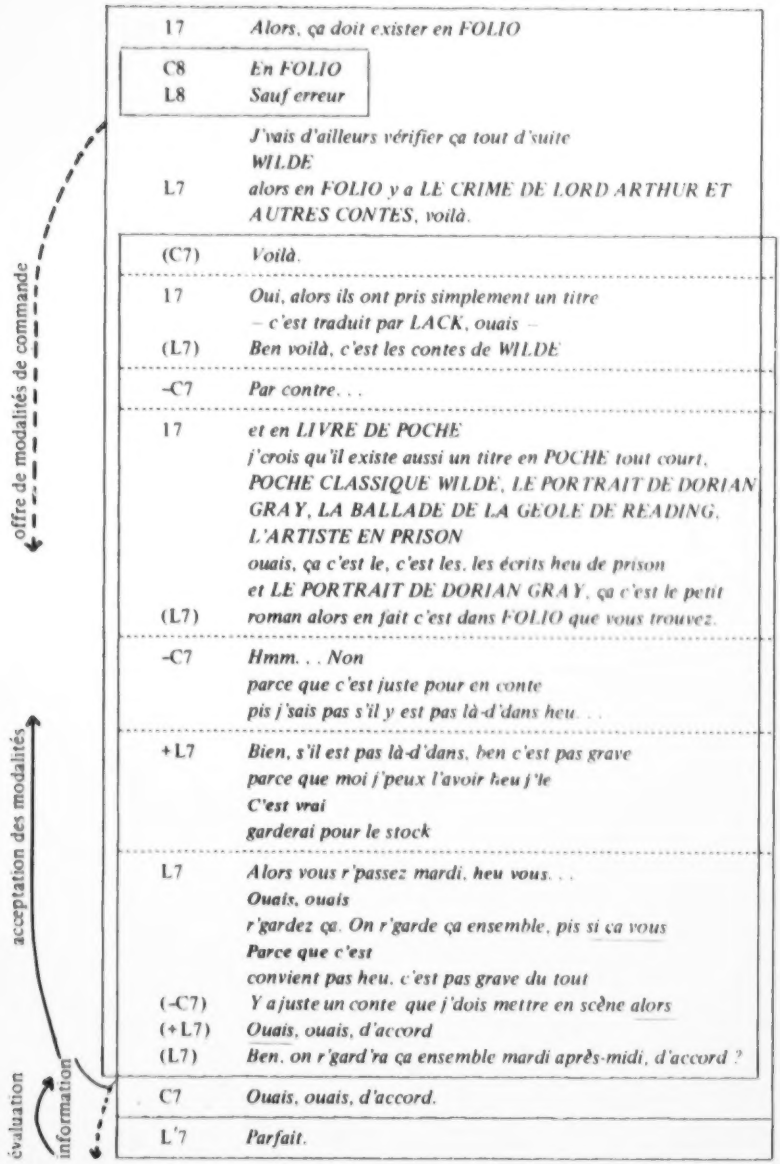

I7	*Alors, ça doit exister en FOLIO*
C8	*En FOLIO*
L8	*Sauf erreur*
	J'vais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite
	WILDE
L7	*alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR ET AUTRES CONTES, voilà.*
(C7)	*Voilà.*
I7	*Oui, alors ils ont pris simplement un titre*
	– c'est traduit par LACK, ouais –
(L7)	*Ben voilà, c'est les contes de WILDE*
–C7	*Par contre. . .*
I7	*et en LIVRE DE POCHE*
	j'crois qu'il existe aussi un titre en POCHE tout court,
	POCHE CLASSIQUE WILDE, LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, LA BALLADE DE LA GEOLE DE READING, L'ARTISTE EN PRISON
	ouais, ça c'est le, c'est les, les écrits heu de prison
	et LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, ça c'est le petit
(L7)	*roman alors en fait c'est dans FOLIO que vous trouvez.*
–C7	*Hmm. . . Non*
	parce que c'est juste pour en conte
	pis j'sais pas s'il y est pas là-d'dans heu. . .
+L7	*Bien, s'il est pas là-d'dans, ben c'est pas grave*
	parce que moi j'peux l'avoir heu j'le
	C'est vrai
	garderai pour le stock
L7	*Alors vous r'passez mardi, heu vous. . .*
	Ouais, ouais
	r'gardez ça. On r'garde ça ensemble, pis si ça vous
	Parce que c'est
	convient pas heu, c'est pas grave du tout
(–C7)	*Y a juste un conte que j'dois mettre en scène alors*
(+L7)	*Ouais, ouais, d'accord*
(L7)	*Ben, on r'gard'ra ça ensemble mardi après-midi, d'accord ?*
C7	*Ouais, ouais, d'accord.*
L'7	*Parfait.*

Nous n'aborderons pas l'analyse de la dernière partie de la conversation, car elle ne présente pas de structures nouvelles, à part peut-être l'entrelacement intéressant des échanges confirmatifs de remerciements et de salutations.

Nous ne développerons pas non plus davantage l'étude de la structuration de la conversation en échanges et en interventions. Signalons simplement que celle-ci gagnerait à être précisée et affinée par une observation systématique de formes, nombreuses dans le dernier échange analysé, comme *alors*, *bien*, *voilà*, qui apparaissent régulièrement aux frontières des constituants analysés et fonctionnent sans doute comme *marqueurs de structuration de la conversation* (cf. Auchlin 1981).

De fait, la macroanalyse conduite jusqu'ici visait moins à élucider la structure de la conversation pour elle-même qu'à saisir le fonctionnement des actes de langage en cotexte. Nous y avons gagné principalement une resituation de la fonction illocutoire au niveau global de la séquence complexe d'actes subordonnés à un acte directeur qu'est l'intervention, une prise en considération de la fonction illocutoire réactive, généralement négligée par la force des choses dans l'étude d'actes isolés, et surtout la mise en évidence de relations interactives entre les actes constituants de l'intervention.

Nous aimerions, en conclusion, examiner de manière plus approfondie, dans les réalisations des actes du langage, les traces des processus de figuration. Nous avons choisi pour cela un fragment de conversation, extrait d'une émission de RADIOSCOPIE entre Jacques Chancel et Michèle Maurois, qui met en cause les faces des interlocuteurs de manière plus marquée que les transactions commerciales décrites précédemment. Dans ce fragment, J.C. part de l'idée qu'André Maurois, le père de M.M., n'a pas été aussi heureux dans sa vie privée que dans sa vie littéraire et il cherche à obtenir de M.M. des confirmations ou des révélations sur les difficultés, peut-être d'ordre sentimental, de cette vie privée. Une telle tentative empiète manifestement sur le territoire de son interlocutrice et porte atteinte à ce que Brown et Levinson (1978) appellent sa face négative. J.C. doit donc multiplier les processus de figuration dans la réalisation de ces interventions pour atteindre son objectif sans encourir de reproche, de refus ou de rebuffade. De son côté, M.M. ne peut avouer, révéler, sans porter atteinte à sa face positive, à l'image publique de la famille Maurois: d'où la nécessité pour elle aussi de multiplier les processus de figuration dans la réalisation de ses interventions.

Voici ce fragment :

M.M. (. . .) *Et alors en effet il n' l'a pas, il n' l'a pas, c'est . . . il ne se considérait pas comme un homme qui avait été parfaitement heureux*

J.C. *Non c'est vrai qu'on peut s'demander s'il s'est passé quelque chose dans sa vie parc' qu' il a été e bon enfant, bon élève e . . . bon écrivain, bon académicien euh bon mari, bon père, enfin hein ?*

M.M. *Oui, oui, avec e, avec* ***tout*** . . .

J.C. ***On souhaiterait*** *presque e . . . la chose qu'on n'sait pas c'est-à-dire la f . . . la faute qu'il a pu commettre un jour, non ?*

M.M. *De* ***véritable***

J.C. ***Vous n'la*** *cherchez pas dans . . . dans . . . (rires)*

M.M. *De véritable faute je n'pense pas qu'il ait pu commettre parce que ce n'était pas dans . . . ce n'était pas possible.*

J.C. *Non mais je l'répète dans la vie de GIDE, dans la vie d'****MAURIAC il***

M.M. ***Ah oui oui***

J.C. ***il y a des*** *récits, il y a des aveux*

M.M. ***oui***

J.C. *quand* ***même***

M.M. ***oui***

J.C. *qui sont mieux qu'troublants, tandis que chez lui non, on les on n'les voit pas dans les Mémoires*

M.M. *Je n'suis pas sûre qu'il ait été un . . . un mari parfait, ça je . . . je n'pense pas.*

J.C. *Je vous remercie, MICHELE MAUROIS e, maintenant je crois qu'on peut un peu mieux connaître l'un des aspects de son écriture en retrouvant LE CHAPITRE SUIVANT* (. . .)

On y repère aisément un échange allant de *c'est vrai qu'on peut se demander* à *Je vous remercie M.M.*, qui présente une structure différente des échanges observés jusqu'ici, puisque le locuteur interrompt constamment les interventions réactives de l'interlocutrice en relançant l'intervention initiale (sans doute pour exercer une pression sur M.M. et couper court à ses réponses dilatoires). On a ainsi le schéma général :

C2	demande de confirmation / révélation
M2/	réponse interrompue
(C2)	relance de la demande de confirmation/révélation
M2/	réponse interrompue
(C2) /	relance de la demande de confirmation/révélation
-M2	objection à une présupposition de la demande
+C2	récusation de l'objection
M2	aveu
C'2	évaluation

Mais examinons de plus près les processus de figuration à l'oeuvre dans la réalisation des actes menaçant la face de demande de révélation ou de confirmation, de dénégation et d'aveu.

Tout d'abord, J.C. ne réalise pas son premier acte de demande de révélation/confirmation sous la forme directe et explicite : *Je vous demande s'il s'est passé.* Sa formulation révèle de nombreux processus d'atténuation (ou *hedges*, pour reprendre les termes de Lakoff):

- suppression des références explicites aux deux interlocuteurs et, corollairement, substitution d'un acte cognitif à un acte exercitif: *on se demande* remplace *je vous demande ;*
- double modalisation par l'introduction de *pouvoir* et de *c'est vrai.*

L'acte est ainsi présenté d'abord comme une simple réflexion; seul le marqueur d'approbation discursive final *enfin hein ?* (cf. Settekorn 1977) appelle une confirmation/révélation de l'interlocutrice.

Même phénomène dans la relance: J.C. ne dit pas explicitement *Je vous prie instamment de me révéler la chose qu'on n'sait pas.* On observe les processus d'atténuation suivants :

- suppression des références explicites aux interlocuteurs;
- emploi d'un verbe modal, *souhaiter*, à la place d'un verbe performatif;
- surmodalisation par l'introduction du conditionnel et de *presque*;
- modalisation de la subordonnée *la faute qu'il a commise* à trois niveaux: introduction de *pouvoir*, montée de l'auxiliaire (passage de *il peut avoir commise* à *il a pu commettre*), et introduction de *un jour*;
- enfin, l'élément le plus menaçant pour la face positive de l'interlocutrice: l'existence d'une faute, est introduit de manière implicite sous la forme d'une présupposition existentielle.

L'acte est présenté comme la simple expression d'un sentiment, alors qu'il introduit le présupposé de l'existence d'une faute et véhicule en outre une demande très pressante, marquée tout à la fin par le *non ?*

On observe des processus d'atténuation analogues dans les interventions illocutoires réactives de l'interlocutrice. Tout d'abord, elle ne dit pas catégoriquement et explicitement *j'affirme qu'il n'a pas commis de faute*; on observe dans la formulation de la dénégation:

- l'emploi d'un verbe modal: *je pense qu'il n'a pas commis*, à la place du performatif;
- la montée de la négation: *je ne pense pas qu'il a commis*, dont la fonction est clairement atténuative (cf. Prince 1976);
- l'introduction modalisatrice du subjonctif: *qu'il ait commis* ;
- l'adjonction du modal *pouvoir*, avec montée de l'auxiliaire: *qu'il ait pu commettre* ;
- l'introduction de *véritable* et la suppression de l'article défini, pour réduire, voire récuser la présupposition existentielle.

Ces multiples atténuations peuvent surprendre dans la réalisation d'un acte de dénégation qui, pour être efficace, gagnerait à être le plus catégorique possible. Mais la dénégation, comme l'assertion, doit pouvoir s'appuyer sur une certitude du locuteur et, en cas de contestation, sur de sérieuses justifications. Or, l'interlocutrice ne peut être certaine (il ne s'agit pas de *sa* vie); en outre, elle semble réduite, face aux indices accumulés par son interlocuteur, à un argument très faible: *parce que c'n'était pas dans . . . c'n'était pas possible*. Dans une telle situation de faiblesse, une dénégation catégorique

risque d'essuyer une sévère récusation, qui porterait une sérieuse atteinte à la face positive de l'auteur de la dénégation; mieux vaut énoncer une dénégation fortement atténuée et, conséquemment, moins vulnérable.

Les processus d'atténuation apparaissant dans l'aveu final sont plus faciles à comprendre, puisque l'aveu est le type même de l'acte menaçant la face positive du sujet parlant; en outre, il s'agit toujours de faits dont la locutrice ne peut être tout à fait sûre, puisqu'ils concernent l'existence d'un autre, même proche. Aussi M.M. ne dit pas explicitement *Je reconnais qu'il n'a pas été un bon mari* ; on observe

- l'emploi d'une expression modale (encore atténuée par la litote) à la place d'un verbe performatif: *Je n'suis pas sûre* ;
- l'introduction modalisatrice du subjonctif: *qu'il ait été* ;
- l'introduction d'un adjectif extrême: *parfait*, dans une phrase négative, qui joue un rôle atténuateur identique au *véritable* introduit dans la dénégation (personne n'ayant commis de *véritable* faute et n'ayant été un mari *parfait*, on ne s'engage guère en mettant en doute l'un et l'autre).

* * *

Nous avons voulu montrer, dans ce papier, combien l'étude des actes de langage gagnait à être restituée dans la problématique de l'interaction en face à face et de la structure de la conversation. On aboutit ainsi à une meilleure compréhension du jeu des fonctions illocutoires initiatives et réactives des interventions dans l'échange, à la mise en évidence des fonctions interactives des actes et des échanges subordonnés par rapport à l'acte directeur d'une intervention et, enfin, à la description des constituants des actes eux-mêmes qui, à côté des marqueurs d'actes (cf. Roulet 1980 a et b), jouent un rôle déterminant dans la régulation de l'interaction en face à face.*

---

* Cette présentation s'inspire beaucoup des idées développées par les collaborateurs du projet de recherches de l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève sur les actes de langage dans la conversation, en particulier par A. Auchlin, J. Moeschler et A. Zenone dans *Actes de langage et structure de la conversation*; mais les idées développées dans ce recueil ont été modifiées par l'introduction d'une conception de l'intervention et par une définition plus restrictive du concept d'interactivité qui n'engagent que l'auteur.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Actes de discours (Les), COMMUNICATIONS 32, 1980.

Actes de langage et structure de la conversation, CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 1980.

ASTON, G. (1977): "Comprehending Value: Aspects of the Structure of Argumentative Discourse", STUDI ITALIANI DI LINGUISTICA TEORICA ED APPLICATA 6. 465-509.

AUCHLIN, A. (1981): "*Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi!*. Marqueurs de structuration de la conversation et complétude", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 2 (à paraître).

BROWN, P. & LEVINSON, S. (1978): "Universals in Language Usage: Politeness Phenomena", in GOODY, E.N. (éd.): *Questions and Politeness-Strategies in Social Interaction*, Cambridge, C.U.P., 56-310.

COLE, P. & MORGAN, J.L. (éds.) (1975): *Syntax and Semantics III: Speech Acts*, New York, Academic Press.

DUCROT, O. & al.(1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

GOFFMAN, E. (1973): *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, vol. II.

GOFFMAN, E. (1974): *Rites d'interaction*, Paris, Minuit.

LABOV, W. & FANSHEL, D. (1977): *Therapeutic Discourse – Psychotherapy as Conversation*, New York, Academic Press.

PRINCE, E. (1976): "The Syntax and Semantics of NEG-Raising, with Evidence from French", LANGUAGE 52, 404-426.

ROULET, E. (1978): "Essai de classement syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs du français", CAHIERS DE LINGUISTIQUE 8, 437-455.

ROULET, E. (1980a): "Stratégies d'interaction, modes d'implicitation et marqueurs illocutoires", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 80-103.

ROULET, E. (1980b): "Interactional Markers in Dialogue", APPLIED LINGUISTICS 1/3, 224-233.

SETTEKORN, W. (1977): "Pragmatique et rhétorique discursive", JOURNAL OF PRAGMATICS 1, 195-210.

WUNDERLICH, D. (1979): "Was ist das für ein Sprechakt", in GREWENDORF, G. (éd.): *Sprechakttheorie und Semantik*, Francfort, Suhrkamp, 275-324.